



Contactez-nous



03 80 46 17 43



www.binome21.fr



contact@binome21.fr



41 rue d'York, 21000 DIJON



Binôme 21

Association favorisant le lien
intergénérationnel



FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés



Carsat Retraite & Santé au travail



RSI Régime Social des Indépendants



Nos partenaires



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Nos réseaux sociaux



Binome21_Association



Binôme21

Solidarité intergénérationnelle



Ne pas jeter sur la voie publique



Solidarité intergénérationnelle

Pourquoi vous inscrire ?

Jeunes :

Vous êtes prêt à assurer votre Service Civique auprès de personnes âgées, durant une mission de service de Solidarité de 6 mois.

Senior :

Vous êtes seul(e), vous souhaitez une présence, des temps d'échanges, un jeune peut vous rencontrer régulièrement.



Comment ça fonctionne ?

Senior :

La coordinatrice de Binôme 21 se rend à votre domicile pour connaître vos besoins et attentes. Après évaluation, elle pourra vous proposer une solution de visite de convivialité (discussions, jeux, initiation au numérique...)

Un contrat sera signé par chaque partie, après la présentation du jeune par Binôme 21.

Comment ça fonctionne ?

Jeunes :

Suite à leur candidature auprès de l'Agence du service Civique les jeunes sont reçus en entretien. Les missions sont définies dans le référentiel de mission de l'Agence du Service Civique.

Ils participent à l'accompagnement de personne en perte d'autonomie : « Faire avec, orienter, être à l'écoute mais aussi proposer des animations ».

La cotisation à Binôme 21 et une participation pour les frais d'organisation seront demandées.

Binôme 21 assure la formation, le tutorat, le suivi et l'évaluation des actions durant toute la durée du contrat.